

ASSOCIATION SINGA GLOBAL

8, rue Srebrenica

75020 PARIS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Guillaume VIOLLET
Expert-comptable Commissaire aux Comptes
17 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tel : 06 63 55 10 95

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SINGA GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés selon les principes et conventions générales indiqués dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération par l'Association pour les estimations des valeurs d'inventaire. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.



Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation de l'association. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Guillaume VIOLLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guillaume Viollet', written in a cursive style.



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SINGA GLOBAL

8 rue Srebrenica
75020 PARIS

SIREN : 889.894.192

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR88889894192

NOVO EXPERTISE COMPTABLE

EURL au capital de 4000 Euros - SIREN : 980915342

27 rue Théodore Ozanne, 31000 TOULOUSE

www.novoexpertise.fr

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	219	219		2 372
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	19 750	17 778	1 972	15 646
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	20 000		20 000	20 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				25 000
Autres immobilisations financières	62 629		62 629	34 632
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	102 598	17 997	84 601	97 650
STOCKS ET EN-COURS				61 789
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				61 789
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	129 212		129 212	52 116
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 952 319		1 952 319	2 125 435
Charges constatées d'avance				53 900
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	363 279		363 279	653 560
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 444 809		2 444 809	2 946 801
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 547 407	17 997	2 529 410	3 044 451

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	166 489	15 355
Excédent ou déficit de l'exercice	141 725	151 134
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	308 214	166 489
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	43 895	56 832
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	352 109	223 320
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	39 677	1 080
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 553	76 568
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	166 213	119 515
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	531 582	372 241
Produits constatés d'avance	1 364 276	2 251 727
TOTAL DETTES (IV)	2 177 302	2 821 131
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 529 410	3 044 451

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	220 969	217 310
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	691 610	303 912
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	161 798	34 489
Mécénat	375 000	505 000
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	2 000 155	2 079 874
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		95 000
Autres produits	51 323	2 266
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 500 855	3 237 851
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	568 618	610 002
Aides financières	1 822 783	1 518 102
Impôts, taxes, et versements assimilés	56 023	75 977
Salaires	618 767	628 397
Cotisations sociales	242 160	248 653
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 047	10 652
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	9 732	18 540
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 334 130	3 110 323
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	166 725	127 528
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 000	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	25 000	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-25 000	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	141 725	127 528
Produits exceptionnels (V)		23 906
Charges exceptionnelles (VI)		300
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		23 606
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 500 855	3 261 757
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 359 130	3 110 623
EXCÉDENT OU DÉFICIT	141 725	151 134
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 529 410,37 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **141 725,42 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'Association a pour mission de développer et de coordonner le réseau SINGA, d'assurer la promotion et la défense de la Marque SINGA, ainsi que d'être garant des valeurs et outils du réseau SINGA, tels que rappelés dans le préambule des présents statuts.

L'Association a pour objet :

- de défendre les valeurs du réseau SINGA, telles qu'exposées en préambule ;
- de protéger la Marque SINGA, d'en accorder ou retirer des licences d'usage ;
- de définir les critères d'appartenance au réseau SINGA ou d'utilisation de la Marque SINGA ;
- de mesurer et évaluer les actions menées par les membres ;
- d'organiser la réflexion sur l'évolution des méthodes du réseau SINGA, de mettre en place
- des formations et des outils pour permettre l'appropriation de ces méthodes ;
- de soutenir l'émergence de nouveaux membres, d'animer le réseau SINGA et d'assurer la circulation de l'information entre les membres, de définir les principes de communication des membres ;
- de communiquer sur les actions et les résultats obtenus par le réseau SINGA et de promouvoir les valeurs du réseau SINGA ;
- de mener des actions de collecte de fonds et de recherche de financement dans le but de financer ses actions ou celles
- d'organisation respectant les valeurs du réseau SINGA, en ce compris les membres de l'Association vers lesquels certains financements levés par l'Association pourront être orientés ; et
- plus largement de mener toute action ou gérer tout actif conformément aux valeurs du réseau SINGA.

Les ressources de l'Association sont constituées, sans que cette liste soit limitative, par les cotisations annuelles versées par les membres, des subventions publiques, des dons manuels et des aides privées, des revenus de ses biens et activités et, plus généralement, de toutes autres ressources autorisées par la loi et de toute autre source de financement légale et appropriée aux missions de l'Association, auxquelles le conseil d'administration décide de faire appel.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;

- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **SINGA GLOBAL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	2 591			219
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 092		1 092	
Autres immobilisations corporelles	37 398		17 648	19 750
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	20 000			20 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	25 000			
Autres immobilisations financières	34 632	62 629		62 629
TOTAL	120 713	62 629	18 740	102 598

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			219			219
Fonds commercial			3 003	2 372		5 375
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			505	588	1 092	
Autres immobilisations corporelles			22 339	13 087	17 648	17 778
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			26 065	16 047	18 740	23 372

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	62 629	62 629		
Clients douteux				
Autres créances clients	129 212	129 212		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	1 782	1 782		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 950 537	1 950 537		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 144 160	2 144 160		
Prêts accordés en cours d'exercice	25 000			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	25 000			
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	15 355	151 134			166 488
Excédent ou déficit de l'exercice	151 134	- 151 134	141 725		141 725
TOTAL	166 489		141 725		308 213
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	56 832			12 937	43 895
Provisions réglementées					
TOTAL	56 832			12 937	43 895
TOTAL GÉNÉRAL	223 321		141 725	12 937	352 108

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	39 677	39 677		
Fournisseurs et comptes rattachés	75 553	75 553		
Personnel et comptes rattachés	70 867	70 867		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	74 698	74 698		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 648	20 648		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	531 582	531 582		
Produits constatés d'avance	1 364 276	1 364 276		
TOTAL	2 177 302	2 177 302		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-1 364 276	
TOTAL	-1 364 276	

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Prestations de services	31 339		31 339
Concours publics	438 687	239 986	678 673
Dons manuels	161 797		
Contributions financières	1 470 465	529 690	2 000 155
Mécénat	375 000		375 000
TOTAL	2 477 288	769 676	3 085 167

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics	239 986	438 687				678 673
Subventions d'exploitation						
Subventions d'investissement						
TOTAL	239 986	438 687				678 673

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	34 920	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	36 260	
Personnel - Autres charges à payer	25 535	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	14 504	
État - Charges à payer	15 610	
TOTAL	126 830	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	7 225	
TOTAL	7 225	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 800	
Afférents aux services autres		
TOTAL	4 800	

Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas bénéficié de contribution volontaire en nature au cours de l'exercice.

Fiscalité

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Aucun membre dirigeant, ni aucun membre d'un organe d'administration ou de surveillance n'est rémunéré, au cours de l'exercice clos.